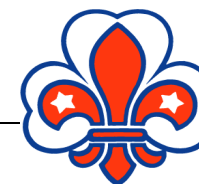


## 30<sup>e</sup> Conférence mondiale de l' AISG, Grenade, Espagne 2024

### Circulaire 08 - PROPOSITIONS D' AMENDEMENTS AUX STATUTS ET REGLEMENT DE L' AISG et recommandations du COMM – SOUS-AMENDEMENT

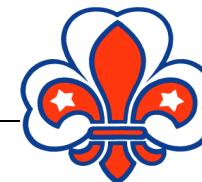


Propositions d' amendements aux statuts et règlement venant des ANSG

Proposé par	Texte actuel	Amendement proposé	Recommandations du COMM
<b>STATUTS ET REGLEMENT</b>			
ESPAGNE ANSG ARGENTINE ANSG MEXIQUE ANSG VENEZUELA ANSG secondé par CHILI ANSG	ARTICLE 7 Organisation de l' AISG 2. Langues officielles Les langues officielles de l' AISG sont le français et l' anglais	ARTICLE 7 Organisation de l' AISG 2. Langues officielles Les langues officielles de l' AISG sont le français, l' anglais <b>et l' espagnol.</b>	<p>Pour l' instant, la proposition est un projet souhaitable, née de l' ambition à long terme de l' AISG d' adopter l' espagnol comme langue officielle de l' AISG, en tenant compte que cela entraînerait un engagement financier important.</p> <p>Actuellement, le personnel employé par l' AISG doit parler couramment l' anglais et le français, car une grande partie du temps est consacrée à s' assurer que les documents sont traduits avec précision. Tous les bénévoles du Comité mondial et des équipes associées doivent être capables de parler et de travailler en anglais et/ou en français.</p> <p>L' emploi d' un membre du personnel capable de soutenir le travail du Bureau en espagnol entraînerait des dépenses considérables et une forte augmentation des cotisations des membres, à moins que les "ANSG hispanophones" n' aient prévu de parrainer cette personne.</p>

## 30<sup>e</sup> Conférence mondiale de l' AISG, Grenade, Espagne 2024

### Circulaire 08 - PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS AUX STATUTS ET REGLEMENT DE L' AISG et recommandations du COMM – SOUS-AMENDEMENT



Sous-amendement Art. 7.2

présenté par l'ANSG d'Argentine, du Mexique, de l'Espagne et du Venezuela

secondé par l'ANSG du Chili, suite aux recommandations du Comité mondial concernant l'amendement aux Statuts présenté par les pays susmentionnés, visant à considérer l'espagnol comme troisième langue officielle de l' AISG-ISGF.

Le « *Projet Cervantes* » (Proyecto Cervantes) propose de prendre en charge les traductions de tout ce que le Comité mondial publiera.

Le « *Projet Cervantes* », un groupe de travail né en 2012 et créé par l'Association des Scouts et Guides Adultes de Madrid et les Scouts et Guides Adultes d'Argentine en Europe, dans le but d'obtenir la reconnaissance de l'espagnol comme troisième langue d' AISG-ISGF, a travaillé présentement à la traduction de toute la documentation officielle pour les pays hispanophones. En d'autres termes, toutes les traductions en espagnol ont été réalisées dans le cadre du « *Projet Cervantes* ».

Actuellement, plusieurs pays collaborent déjà au « *Projet Cervantes* » et d'autres pays hispanophones, tels que l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, devraient bientôt s'y joindre.

La méthode de travail consisterait à utiliser les outils fournis par l'IA pour générer une traduction de base en espagnol de tout ce qui est promulgué sur le site web de l' AISG-ISGF.

Les traductions générées par l'IA seront révisées et affinées par les membres du projet Cervantes afin de les aligner sur le vocabulaire et la méthodologie d' AISG-ISGF.

Le délai pour compléter les traductions et les renvoyer à la personne désignée par le Comité mondial pour les mettre en ligne sur le site ne dépassera pas 48 heures.

Ce système de travail permettra de gagner en rapidité et en gratuité, en surmontant les obstacles qui pourraient surgir lors de l'acceptation de l'espagnol comme troisième langue officielle de l' AISG-ISGF.